

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

LA VÉRITÉ DES TRAVAILLEURS

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE SECTION FRANÇAISE DE LA 4^e INTERNATIONALE

N° 91. — JANVIER 1959

MENSUEL : 40 fr.

LE PRIX DE LA « GRANDEUR »

Disposant de nombreux pouvoirs, le nouveau régime vient de montrer qu'il entend s'en servir abondamment. Une pluie de décrets, des centaines de pages du « Journal officiel » remplies d'ordonnances nouvelles viennent bouleverser à peu près toutes les institutions.

Les lois, la justice, l'enseignement, le statut de la R.T.F., les Halles de Paris, la défense nationale, tout y passe.

Noyé sous le flot, nul n'est capable de s'y retrouver. Seul l'arbitraire du prince y trouve son compte, comme en témoigne la réforme de la Justice qui accorde par exemple aux présidents de la Cour d'Assises ou des juridictions correctionnelles, le droit de faire expulser de l'audience l'accusé qui « trouble l'ordre public de quelque manière que ce soit ». Si l'accusé cherche à se défendre par ses propres moyens, à la moindre parole déplaisant au président, on l'expulse, on le juge, on le condamne ! Révolue l'époque où le militant révolutionnaire pouvait dire son fait à la justice de classe qui le jugeait pour son action politique.

La justice du prince n'aura qu'à tourner les pages du code pour trouver dans l'arsenal juridique de quoi frapper qui il voudra, quand bon lui semblera.

A son entrée à l'Elysée d'ailleurs, De Gaulle nous avertit en ces termes :

« L'intérêt national dans la nation, l'intérêt commun dans la Communauté, voilà ce que maintenant tout comme hier j'ai le devoir de représenter, de faire valoir, en tout cas même d'imposer s'il arrivait que le salut public l'exigeât. »

Imposer, c'est le terme qui convient.

C'est dans ce sens que la réforme de la défense nationale aboutit à mettre le pays sous la coupe de l'armée, dont les généraux ont l'esprit si démocratique, comme le remarque J.-J. Servan Schreiber dans « l'Express », qu'en les écoutant il semble que Franco s'exprime à travers eux. Qu'une grève soit déclenchée, qu'elle s'étende, et les forces de répression apparaissent au nom de la défense nationale contre la subversion. Car pour le grand capital si bien en place au gouvernement, que peut signifier une grève, sinon la « subversion » de leurs salariés contre leur autorité de « droit divin ».

Si l'Etat se renforce par ces différentes mesures, l'offensive principale de De Gaulle n'est pas là, elle est sur le plan économique.

Pour financer la politique de « prestige » que le Général entend mener, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Et comme

toujours on le prend dans la poche des travailleurs. Dévaluation, hausse des prix, nouveaux impôts, réduction des prestations sociales, suppression d'indexations diverses... Voilà le remède ordonné par les « experts » !

Mais ces mesures, prises afin de placer le capitalisme français dans une situation meilleure sur le plan de la compétition dans le Marché Commun à un moment où la récession se développe en Europe, si rigoureuses soient-elles envers les masses, ne peuvent à la fois permettre d'atteindre les objectifs économiques recherchés et de poursuivre la guerre d'Algérie. Le remède proposé ne pourra donc conduire qu'à une impasse plus grande.

La guerre d'Algérie a été l'os sur lequel la IV^e République s'est brisé les dents, il y a de fortes chances de supposer que De Gaulle y laissera également les siennes. « La paix des braves » s'est avérée incapable de faire fléchir le F.L.N. Et les combats qui se déroulent actuellement en Grande Kabylie laissent penser que le potentiel de résistance du peuple algérien est loin d'être entamé. Recevant quotidiennement le soutien des autres peuples récemment libérés de l'emprise colonialiste, le peuple algérien ne pourra être vaincu par les Massu et De Séigny, ni séduit par les mirages du plan de Constantine.

Après quatre ans de combats, la Révolution Algérienne apparaît donc toujours comme une lance enfoncée dans le flanc de l'impérialisme français.

Accroché d'un côté aux richesses pétrolifères du Sahara, lié de l'autre aux colons et à l'armée qui l'ont amené au pouvoir et dont les sentiments s'expriment au Parlement par des élus du genre Lagayette, De Gaulle se trouve dans la même impasse en ce qui concerne l'Algérie que ses prédécesseurs.

Dans cette situation mouvante, où Soustelle attend son heure en plaçant ses hommes dans les différents rouages de l'appareil d'Etat, la classe ouvrière vient de montrer dans les dernières semaines qu'elle n'est pas encore atomisée, qu'elle est même capable de réaction.

Les années de bonne conjoncture économique avaient permis à des couches appréciables d'ouvriers d'améliorer relativement leur sort. Or, le pouvoir d'achat péniblement acquis à travers les luttes des dernières années, a subi une dégringolade spectaculaire depuis plus d'un an. Les hausses Gaillard avaient été particulièrement sensibles, et l'année 58 n'a fait qu'accentuer la tendance. Les dernières mesures économiques du gouvernement viennent de saigner le budget des ouvriers de manière brutale.